

UN MANUSCRIT INÉDIT

DES "CONQUETES DE K'IEN-LONG"

A propos des "Conquêtes de l'Empereur de la Chine"

Ce manuscrit, consacré aux seize estampes des Conquêtes de K'ien-long, se trouve au Château de Coppet (Suisse). M. Fernand Corue, Adjoint au Résident de France à Sông-Câu (Annam), m'a gracieusement fait don d'une copie, accompagnée d'une note de M. André Duboscq, concernant le document.

Madame la Comtesse Le Marois, co-proprétaire avec sa sœur, Mademoiselle d'Haussonville, du Château de Coppet, a donné, avec beaucoup de bienveillance, l'autorisation de le publier.

Le manuscrit n'a ni nom d'auteur, ni date de rédaction; cette dernière peut-être donnée d'un façon à peu près certaine, car le dernier paragraphe de l'Avertissement préliminaire (v. infra) fait mention des petites graveures des mêmes dessins [les 16 estampes] que Helman vient de d'exécuter. Or l'édition des estampes de Helman parut en 1785, c'est donc à cette date qu'il faudrait en placer la rédaction.

Avant le manuscrit, on donne l'écrit de M. Duboscq, qui en servira d'introduction.

Pour terminer l'on a ajouté un Appendice qui donne le classement réel de M. Pelliot des 16 estampes, avec la concordance de la numérotation de Coppet.

Fre. J. Van den Brandt, C. M.

Il s'agit d'une suite de seize estampes gravée à Paris de 1767 à 1774, sous la direction de Cochin. Les dessins avaient été exécuté à Pékin par ordre de l'Empereur K'ien-Long; les quatre premiers furent expédiés en France au début de 1766 et y arrivèrent à l'automne. Les artistes avaient été désignés par décret impérial; c'étaient quatre religieux: les pères Castiglione, Attiret, Sichelbart et Jean Damascène. "Je veux, avait décrété K'ien-long, le 13 Juillet 1765, que les seize estampes des victoires que j'ai remportées dans la conquête du royaume de

Chumgar et des pays mahométans voisins que j'ai fait peindre par Lamxinim (nom chinois du P. Castiglione) et par les autres peintres européens qui sont à mon service dans la ville de Pékin soient envoyées en Europe, où l'on choisira les meilleurs artistes en cuivre, afin qu'ils puissent rendre parfaitement et dans toutes leurs parties chacune de ces estampes, sur les lames de cuivre... Je désire que cet ouvrage soit exécuté avec la plus grande célérité possible, et qu'après avoir tiré cent exemplaires de ces estampes sur la planche de cuivre, ces cent exemplaires et les planches me soient renvoyés."

Malgré les efforts de la Compagnie des Indes d'Angleterre pour être chargée de faire exécuter les gravures à Londres, ce fut la Compagnie des Indes de France qui apporta les dessins en France. Cochin choisit, en Avril 1767, les graveurs Le Bas, Saint Aubin, Prévot et Allamet; en Juillet de la même année, arrivèrent les douze autres dessins.

On ne sait pas exactement combien d'exemplaires furent tirés, mais, M. Pelliot assure que "Les exemplaires conservés en Europe et aujourd'hui connus sont peu nombreux." "On connaît, dit-il, un exemplaire à la Bibliothèque Nationale, un autre à la Mazarine, un troisième, donné à Necker par Louis XVI, orne les murs du château de Coppet. Il y a environ 25 ans, un exemplaire vint aux mains de M. Henry Hymans. Quelques autres se trouvent sûrement encore en circulation. Voilà pour les exemplaires tirés en surnombre et qui restèrent en Europe au XVIII^e siècle.^a"

A l'arrivée des quatre premiers dessins en France, on commit les plus étranges méprises sur ce qu'ils représentaient, mais une notice historique fut envoyée par les Pères chinois Ko et Yang à la demande du ministre Bertin et une mémoire explicatif fut en outre transmis par la Compagnie des Indes. "Ce mémoire, écrit M. Pelliot^b, n'a malheureusement pas été retrouvé, il devait être très sensiblement postérieur à la 'notice historique' envoyée par les PP. Ko et Yang. Enfin, il n'est pas impossible que la 'notice historique' des PP. Ko et Yang ou le 'Mémoire' de la Compagnie des Indes soient à la base d'une brochure imprimée qu'on n'a pas retrouvée non plus jusqu'ici et qui est intitulée: '*Précis historique de la guerre dont les principaux événements sont représentés dans les 16 estampes gravées à Paris pour l'empereur de la Chine sur les dessins que ce prince a fait faire à Pékin.* Paris, 1791, in-4"^c."

a) [Cf. T'oung Pao XX, 1921, p. 217-18. Sur quelques autres exemplaires cf. PELLIOT, T'oung Pao XXIX, 1932, p. 126. — Ed.]

b) [T'oung Pao, XX, p. 248. Cf. encore spécialement les autres annotations de PELLIOT, T'oung Pao XXIX, p. 126. — Ed.]

c) [H. CORDIER, Bibliotheca Sinica², 641. — Ed.]

Or, il existe dans la bibliothèque du château de Coppet une brochure manuscrite qui porte ce titre, chaque gravure y est expliquée; elle est reliée en maroquin rouge aux armes de Necker. Je ne pense pas qu'elle soit très connue. Cependant, M. Henri Cordier, membre de l'Institut, parle dans sa *Bibliotheca Sinica*, t. II, d'un "volume in-4° d'explications manuscrites" "qui était joint à l'exemplaire des 16 estampes appartenant au garde des sceaux Hue de Miromesnil et qui fut vendu avec cet exemplaire en 1797.^d" Necker n'étant mort qu'en 1804, il se peut que ce volume soit celui qui se trouve à Coppet.

Quoi qu'il en soit, si la brochure originale demeure introuvable, du moins sait-on où la copie en est conservée. Les vieilles demeures réservent des surprises de toutes sortes.

André Duboscq

PRECIS || HISTORIQUE DE LA GUERRE || Dont les principaux événements || sont représentés dans les Seize Es- || tamps gravées à Paris || Pour || L'EMPEREUR DE LA CHINE || KIEN-LONG || sur les dessins que ce Prince en a fait || faire à PEKIN || et qu'il a envoyées en France en 1766.

AVERTISSEMENT PRELIMINAIRE

Dans le mois de Janvier 1766, au moment du départ des Vaisseaux de la Compagnie des Indes pour retourner en France avec leurs cargaisons, le vice Roi et les grands mandarins de la ville de Canton s'adressèrent au Conseil de Direction établi dans cette Ville par la Compagnie, pour l'administration de son commerce; ils lui firent connoître l'intention où étoit l'Empereur de la Chine, de faire graver en France par les meilleurs artistes, les dessins qu'il avoit fait faire de ses conquêtes sur les Tartares ELEUTHES, et ils remirent à cet effet un décret de ce Prince avec les quatre premiers dessins qui furent expédiés pour France le 21 Janvier 1766.

Ce décret et les quatre premiers dessins dont il fait mention arrivèrent à Paris le 10 Août 1766, le tout étoit accompagné d'une lettre du Conseil de Direction de la Compagnie, qui lui observoit, que cette pré-

d) [T'oung Pao XX, p. 248, Remarque 2. — Ed.].

férence donnée à la nation française étoit infiniment glorieuse en ce qu'elle la mettoit à même de faire reconnoître aux extrémités du monde sa supériorité dans les arts.

Les quatre dessins avec le décret original de l'Empereur enveloppé dans une étoffe de drap d'or, furent remis au mois de Décembre de la même année par l'administration de la Compagnie à M. le marquis de Marigny directeur et ordonnateur général des bâtimens, jardins, arts &c. Mais Mr. de Marigny ayant laissé à l'administration le soin de remplir la commission de l'Empereur de la Chine, elle fit choix de M. COCHIN pour en diriger l'exécution; elle fit remettre également à cet artiste les douze autres dessins qui arrivèrent en Juillet 1767 par quatre vaisseaux de la Compagnie. Ce célèbre dessinateur sentit toute l'importance, et toute la difficulté de l'entreprise. Les originaux qu'on lui avoit confiés manquoient en général de correction, de pureté dans le dessin, d'expression dans les figures, de vérité dans les draperies; les transitions d'un plan à l'autre n'étoient pas ménagées avec art, et elles nuisoient à l'ensemble. Mr. COCHIN pensa qu'il falloit commencer par copier lui-même chacun de ces originaux afin d'y faire les changements qui lui parurent possibles, sans s'écarter de l'exactitude rigoureuse qui avoit été recommandée de la part de l'Empereur dans une lettre particulière du frère Castiglione adressée au Président de l'Académie de peinture; mais cette exactitude même l'empêcha de remédier entièrement au défaut sensible de perspective aérienne dans les ciels, de dégradations dans les lointains, d'effet dans les sites, dans les eaux, dans les rochers; et on peut juger jusqu'à quel point ce défaut étoit frappant par ce qui reste encore à désirer dans cette partie du dessin. Cet artiste étoit d'ailleurs gêné pour la promptitude qu'on exigeoit de lui, pour répondre à l'empressement que l'Empereur avoit fait paroître. Il voulut au moins donner tous ses soins à la perfection de la gravure; il choisit Mrs. Le Bas, Prévôt, St. Aubin, Masquelier, Aliamet, Née, Choffard, et de Launay, tous artistes jouissant d'une réputation distinguée; la beauté de l'exécution, le fini, le précieux que l'on remarque dans les plus petits détails forment de cette riche collection un monument aussi honorable pour nos arts, qu'il est remarquable par les circonstances qui l'ont produit. Ces artistes en ajoutant à leur réputation parmi nous, ont en même temps donné une haute idée de la nation française à un peuple auquel les arts de l'Europe sont presque inconnus.

On n'a tiré qu'un très petit nombre d'exemplaires pour le Roy, pour les ministres et pour quelques personnes de la Cour ou attachées à l'administration; de manière que la rareté de cet ouvrage ajoute encore à la valeur qu'il a par lui-même. On a pris les plus grandes précautions pour qu'il ne restât entre les mains des artistes ni exemplaires, ni épreuves, ni vestiges de cette suite de gravures, afin que l'Empereur eut seul

les planches et le nombre des exemplaires qu'il avoit commandés. Toutes les épreuves premières, secondes, et enfin toutes celles tirées jusqu'à la perfection de chaque plaque planche ont été retirées et brûlées.

Les premiers dessins ne furent gravés qu'en 1769, on les envoya à la fin de la même année; et le tout n'a été entièrement terminé qu'en 1774. On fit monter un exemplaire sous glaces avec bordure d'ébène et filets d'or; le surplus fut laissé en feuilles, afin qu'on eut la liberté de les relier, ou de les ajuster à la volonté de l'Empereur. On eut attention d'envoyer en même tems des papiers de France semblables à ceux qu'on avoit fait faire exprès pour les gravures, et tous les ustenciles de l'Imprimerie en taille douce avec des instructions sur l'usage qu'on devoit en faire pour tirer de nouveaux exemplaires. Cet envoy fut accompagné d'une lettre des Administrateurs de la Compagnie en date du 31 X^{bre}. 1774 adressée au Conseil de Direction à Canton, laquelle est conçue dans les termes suivants:

“C'est avec une véritable satisfaction, Messieurs, que nous annonçons le complément des gravures dessinées pour l'Empereur de la Chine. M. COCHIN est enfin parvenu à conduire ce travail à sa perfection, et vous recevrez par les Vaisseaux de cette expédition toutes les planches et gravures qui restoient à exécuter. Soyés assurés que ce n'est qu'en redoublant d'activité que les habiles artistes qui en étoient chargés sont parvenus à finir ce grand ouvrage. Sans les soins particuliers du célèbre M. COCHIN, il n'auroit pu être aussy parfait, et nous sommes persuadés que la précision du burin qui a gravé ces planches dédommagera amplement du tems qui a été employé à les perfectionner. Vous nous ferez grand plaisir de nous marquer l'impression que ces gravures auront faites parmi les Chinois, et s'ils sont satisfaits d'un travail qui a excité ici l'admiration des connaisseurs.”

LE CONSEIL DE LA COMPAGNIE

fit à cette lettre la réponse suivante

en date du 20 Novembre 1775.

“Tout ce que nous pouvons, Messieurs, avoir l'honneur de vous assurer jusqu'à présent de l'opinion des Chinois sur ces gravures, c'est PAN-KEI-KOA^a chargé d'en faire l'expédition à la Cour, nous a assurés plusieurs fois que l'Empereur avoit été très satisfait de cet ouvrage, et qu'il attendoit qu'il fût entièrement terminé pour s'en expliquer plus ouvertement.

“Vous nous faites l'honneur de nous demander, Messieurs, qu'elle impression cet ouvrage a fait sur l'esprit des Chinois? Il ne nous

a) [i. e. 潘 谿 官, cf. T. P. 1921, p. 202³. — Ed.].

est pas facile de vous satisfaire sur cet article, attendu que la connoissance des choses destinées pour la Cour de Pékin est réservée à Sa Majesté Impériale, et aux grands de sa Cour, mais à en juger par l'empressement que le Tsongtou, ou Gouverneur de Canton, nous a témoigné depuis plusieurs années à l'arrivée des Vaisseaux François, de scavoir s'ils étoient porteurs des gravures, on doit augurer que les Chinois ont rendu aux célèbres artistes chargés de la conduite et de l'exécution de ce travail la même justice qu'ils ont reçue des connoisseurs françois."

Le retour en France de tous les membres de ce Conseil, occasionné par la suppression du privilège de la Compagnie, a terminé la correspondance à ce sujet; mais on a sçu par une lettre écrite depuis par le P. Benoit à un de ses chefs du Conseil, que l'Empereur en avait été très satisfait, et qu'il avoit trouvé les bordures de l'exempliare encadré parfaitement belles.

L'exemplaire destiné pour Louis Quinze fut encadré avec des bordures de bois d'ébène, ornées de filets d'or, en tout semblable à celui qui avoit été encadré pour l'Empereur de la Chine; les huit premières gravures furent remises à Sa Majesté le 28 Juin 1772 par Mrs. Deméry d'Arcy, de Sainte Catherine, et Lemoyne directeurs de la Compagnie accompagnés de Mr. COCHIN, et ayant à leur tête Mr. Delessart maitre des Requêtes commissaire du Roy, lesquels furent introduits dans le cabinet de Sa Majesté et présentés par Mr. l'Abbé Terray alors contrôleur général des Finances.

La totalité de la dépense de ces gravures s'est élevée à environ £ 240.000 qui ont été payées exactement à la Compagnie des Indes par les préposés de l'Empereur à Canton.

Cette suite d'estampes offre un spectacle imposant par la variété des objets, le pittoresque des situations, la multitude des détails et par l'idée qu'elle donne du costume, et de quelques usages d'une nation dont toutes les autres reconnaissent aujourd'hui l'antiquité. Cette nation dont la population est innombrable, et qui sous un gouvernement absolu jouit d'une tranquillité parfaite, semble avoir tout acquis par elle-même en politique et en morale, dans les sciences et dans les arts. Si elle n'a pas fait de grands progrès dans ces diverses carrières, c'est peut-être parce qu'elle n'a rien imité, parce qu'elle n'a rien emprunté de l'Europe, comme elle ne lui a communiqué volontairement aucune de ses découvertes. Il semble qu'en s'isolant entièrement des autres peuples elle les ait dédaignés, et qu'environnée de Barbares elle se soit persuadée que les autres nations étoient également méprisables, et qu'il y avoit plus de dangers que d'avantages à les connoitre. Cette ancienne opinion de sa supériorité et de son

excellence s'est perpétuée de génération en génération, et comme elle est l'effet d'un amour propre national il est à présumer que la nation Chinoise renoncera difficilement à une illusion qui la flatte.

L'ŒIL s'arrête avec plaisir sur chacune de ces gravures et l'imagination frappée des faits divers qu'elles représentent nous porte naturellement à croire qu'elles ont été destinées à transmettre à la postérité des actions mémorables — cette idée de grandeur qu'elles nous laissent, fait naître en nous un sentiment d'intérêt, et nous inspire le désir d'en connaître l'histoire. En effet cette suite de batailles, où la victoire se range constamment du côté des Chinois, ces triomphes, ces fêtes, ces jeux militaires, l'enchaînement que tous ces sujets paroissent avoir les uns avec les autres méritoient bien une relation historique, dont l'exactitude égale à celle du dessin, servît à en donner l'intelligence; mais les mandarins chargés par l'Empereur d'envoyer ces dessins en France n'ont transmis aucunes instruction à cet égard, en sorte que les détails qu'on a pu nous procurer sont simplement le résultat de quelques témoignages qu'on a recueillis avec soin, et dont on a formé un précis historique qui peut bien suffire à donner une connoissance générale des événements représentés dans ces gravures; mais dans lequel on eût désiré pouvoir répandre plus de lumière sur les principaux faits, sur la position exacte des lieux qui ont servi de Théâtre à la guerre, et sur le caractère des personnages qui en ont été les héros, où les victimes. On a lieu de regretter que les missionnaires auteurs de tous ces dessins ne se soient point occupés à en écrire aussi l'histoire. Ils s'en seroient acquités avec d'autant plus de succès que quelques-uns avoient été témoins des événements qu'ils ont dessinés, et que tous en avoient eû nécessairement une parfaite connoissance par les rapports qu'ils ont dû avoir avec les généraux, où avec d'autres personnes dont le récit et les instructions pouvoient les diriger dans leur travail.

Les seuls secours dont on ait pu faire usage pour rédiger ce précis historique, sont une lettre du P. Amyot missionnaire Jésuite datté de Pékin du 1er Mars 1769 — dont copie est au dépôt de la Compagnie des Indes; quelques conversation avec le Père Lefevre autre missionnaire Jésuite revenu en France il y a quelques années; et un récit qui se trouve dans le 24^e volume de l'abrégé des Lettres Edifiantes — mais la lettre du Père Amyot contient très peu de détails sur les événements, qui sont le sujet de ces dessins. Cette lettre est simplement l'éloge et l'histoire de la vie du F. Attiret — Jésuite françois peintre de l'Empereur de la Chine — Ce jésuite dont les talents et les mœurs étoient dignes d'admiration et qui a exécuté la plus grande partie de ces dessins, est mort à Pékin le 8 X^{bre}. 1768. Le Père Amyot son ami écrivit à un des parents du F. Attiret

la lettre dont il s'agit pour l'informer de cette mort, et lui faire connoître le caractère et les talents du parent qu'il venoit de perdre; à cette occasion le Père Amyot entre dans le détail des principaux ourages exécutés par le F. Attiret, il en donne une notice légère, et c'est ainsi qu'il parle des événements qui ont donné lieu aux 16 estampes gravées à Paris. Ce qu'il en dit n'a pû être circonstancié, comme s'il n'eût écrit que dans cette intention, et il a passé légèrement sur ces événements parce qu'ils n'étoient qu'indirectement liés au sujet qu'il s'étoit proposé de traiter.

Les lumières qu'on a tirées des conversations avec le P. Lefevre sont plus étendues, mais elles laissent encore à désirer des connoissances plus exactes et plus détaillées; quant aux Lettres Edifiantes, ce qu'elles contiennent à ce sujet est appuyé sur une lettre du même P. Amyot en datte du 2 Juin 1760 — tandis que celle dont la copie a été communiquée, et qui est la seule dont on ait eu connoissance, porte la date du 1er Mars 1769. Il est possible que cette première lettre existe, mais il se trouve entre l'une et l'autre des différences sur lesquelles on n'est point à portée de prononcer; on s'est borné par cette raison à rendre compte simplement des principaux faits, puisqu'on ne peut en expliquer les motifs et les véritables causes qu'avec le secours des probabilités.

On a eu soin au reste d'indiquer dans des notes particulières les autorités dont on s'est servi, et on a fait en sorte de mettre le Lecteur à portée de décider entre les différents sentiments que l'on été dans le cas de lui présenter.

On a cru devoir placer à la suite de ce précis historique une explication particulière de chacune des 16 estampes; on y reconnoitra plus facilement les événements qui y sont représentés et dont le récit est répandu dans le précis — on n'a point adopté les explications qui ont été faites pour l'exemplaire appartenant au Roy, parce que ces explications dont on a connoissance que par une copie imprimée que M. Helman graveur a fait distribuer pour servir aux petites gravures des mêmes dessins qu'il vient d'exécuter manquent en général des détails et de la clarté nécessaires, et qu'il y en a même qui semblent n'avoir aucun rapport avec le sujet.

PRECIS HISTORIQUE DE LA GUERRE

dont les principaux événements sont représentés dans les Seize Estampes gravées à Paris pour l'Empereur de la Chine sur les dessins que ce Prince en a fait faire à Pékin et qu'il a envoyés en France.

Le théâtre de cette guerre fut le país situé au Nord-Est (sic) de Pékin entre le 35° et le 50° degré de latitude habité par les Kamkas et les

Eleuthes¹; les troubles qui s'élevèrent au milieu des Eleuthes donnerent naissance à cette guerre, et il paroît que c'est cette nation qui en a le plus souffert.

Le titre de son Souverain est Tchong-Kar², mot tartare mongol qui signifie main Orientale. L'Orient chés ces peuples désigne la plus haute prééminence.

En 1753, un Seigneur Eleuthe nommé Ta-oua-tsi 達瓦齊 détrôna le Tchong-Kar, on ne dit point s'il le fit périr; ce qui porteroit à le croire c'est qu'Amour-Sana 阿睦爾撒納 vint implorer le secours de l'Empereur de la Chine contre l'usurpateur Ta-oua-tsi s'annonça comme ayant des droits incontestables à la couronne; il étoit accompagné de 40 des principales familles de sa nation.

Amoursana et ceux qui l'avoient suivi prirent la route de Pékin et se rendirent à Géhol maison de campagne située au delà de la grande muraille, où l'Empereur réside tous les ans plusieurs mois pour la chasse. Kien-Long y étoit alors; il reçut Amoursana et sa suite avec beaucoup de

1) Il ne faut pas confondre ces Eleuthes avec ceux qui habitent au nord de la Mer Caspienne et que nous nommons Calmouks ils n'ont rien de commun que l'origine, car l'identité du nom persuade qu'ils ont la même.

2) Le P. Lefevre appelle de ce nom le Roïaume théâtre de la guerre; et cette erreur a été faite par d'autres personnes qui ont pris le titre du Souverain pour le nom du païs. Les Lettres Edifiantes qui donnent l'explication de ce mot méritent d'autant plus de confiance à cet égard que la lettre du P. Amyot du 1er mars 1769, semble d'accord sur ce point, puisqu'elle ne désigne point le païs par le mot Tchong-Kar, elle se sert de l'expression du Thrône des Eleuthes; il est vrai que le décret de l'Empereur conçu dans ces termes, je veux que les Seize Estampes des victoires que j'ai remportées dans la conquête du Royaume de Tchong-Kar; sembleroit justifier l'opinion du P. Lefevre.

Mais on n'en doit rien conclure en sa faveur, parce qu'il y a lieu de croire que le véritable sens du décret n'a pas été exactement rendu dans la traduction Française. On auroit dû traduire surement — dans les Etats du Tchong-Kar, au lieu de: dans le Royaume de Tchong-Kar. Le sens alors seroit juste et sans équivoque; car cette expression se rapporteroit à celles dont nous nous servons tous les jours alors que nous disons, dans les Etats de l'Empereur, dans les Etats du Czar, dans les Etats du Lendegrave, &c. Ces qualifications des Souverains ne sont jamais prises pour le nom des païs soumis à leur puissance; on ne connoit — d'ailleurs aucune contrée voisine de la Chine qui porte ce nom — nos meilleures cartes n'en font point mention; les géographes les plus célèbres n'en ont jamais parlé. Et Mr. Brion de la Tour géographe estimé a relevé cette erreur dans une lettre insérée dans le Journal de Paris du 30 8bre 1783. N° 303.

bonté; il distingua les principaux d'entre eux par des marques d'honneur; il leur fit distribuer des terres pour leur subsistance, et il fit faire le portrait de plusieurs, ce qui suivant le P. Lefevre est la plus grande marque de distinction que l'Empereur puisse donner. Kien-Long mit le comble à tant de faveur en accordant à Amoursana une armée de 50 à 60 mille hommes qu'il mit sous ses ordres pour combattre l'usurpateur. Ta-ouatsi succomba à la fin. Il fut fait prisonnier dans une dernière bataille, enfermé dans une cage de fer, et envoyé dans cet état à Pékin — mais sa disgrâce ne fut pas de longue durée, et dans cette Cour où il devoit s'attendre à payer de sa tête son usurpation et les malheurs qui en avoient été la suite, il sut si bien se ménager les bonnes grâces de l'Empereur que ce Prince lui rendit non seulement la liberté, mais il lui fit encore épouser une Princesse du sang Impérial, et lui donna un titre de Prince du Premier rang Tsin-ouang.

Il dût peut-être ce changement de fortune à la défection d'Amoursana qui après l'avoir vaincu refusa d'obéir à l'ordre qu'il reçut de se rendre à Pékin, et s'empara du Trône des Eleuthes en Prince indépendant¹.

L'Empereur irrité envoya contre Amoursana une armée nombreuse commandée par Tchao-hoei 兆惠 qui eut de si grands succès qu'Amoursana fut réduit à fuir sur les terres de Russie².

L'Empereur instruit qu'Amoursana s'étoit réfugié sur les terres de Russie le fit demander à l'Impératrice, qui répondit qu'Amoursana n'étoit pas Chinois, et que lors même qu'il le seroit, il suffisoit qu'il respirât sous sa domination pour y être en sûreté; L'Empereur insista en menaçant même d'une rupture; il fit dire qu'à la vérité Amoursana n'étoit pas Chinois — mais que suivant le droit des gens, sa trahison devoit lui faire

1) Suivant le P. Lefevre Amoursana tenta de débaucher l'Armée Chinoise pour se faire déclarer Roy, et comme il connoissoit le pays entrecoupé de montagnes, il parvint à engager l'Armée Chinoise dans des défilés impraticables et la fit périr de faim et de misère; l'Empereur ayant appris la perte de son armée et la révolte d'Amoursana jura qu'il lauroit mort ou vif. — Le P. Amyot et les Lettres Edifiantes ne rapportent point ces circonstances qui paroissent assez probables puisqu'ils parlent l'un et l'autre de la rébellion d'Amoursana.

2) Il est difficile de croire que ce fut sans combattre, le P. Lefevre paroît plus exact, à cet égard que le P. Amyot et les Lettres Edifiantes. Le P. Lefevre dit qu'Amoursana se défendit pendant plusieurs années qu'il engagea des actions fort vives et qu'il ne se retira sur les terres de Russie que lorsqu'il sentit qu'il ne pouvoit plus résister à des troupes plus aguéries et plus nombreuses que les siennes. Le P. Amyot rapporte qu'Amoursana après avoir erré en Russie de désert en désert, et de caverne en caverne mourut de la petite vérole abandonné de ses plus fidèles sujets.

refuser un azile dans tous les Etats; qu'il l'avoit accueilli errant et fugitif; qu'il l'avoit comblé de biens et d'honneurs; qu'il lui avoit donné le commandement d'une armée pour chasser l'usurpateur contre lequel il avoit imploré son appui, et qu'à tant de bienfaits Amoursana avoit indignement répondu en débauchant une partie de l'Armée Chinoise pour devenir lui-même usurpateur, et en faisant périr le reste inhumainement; qu'il se croyait pour ces motifs non seulement en droit de le demander à la Russie; mais qu'il étoit même persuadé qu'elle auroit dû le lui livrer sans attendre sa requisition. Amoursana étant venu à mourir sur ces entrefaites, les Russes se bornèrent à répondre qu'il n'étoit point dans l'usage de déterrer les morts, et que d'ailleurs ils ne savoient ce qu'étoit devenu un cadavre qui ne les intéressoit nullement¹.

Amoursana avoit eu pour alliés deux Princes mahométans nommés Hotchom qui probablement étoient frères, mais que les relations ne distinguent que par le titre de grand et petit Hotchom. Ils se disoient les successeurs légitimes d'Amoursana; ils ramassèrent les débris de ses troupes vaincues et fugitives; et ils continuèrent la guerre, mais avec un succès fort malheureux. Après avoir livré des batailles, soutenu des sièges, ils furent battus partout, et contraints d'abandonner les Villes d'Ouché, d'Yti, Yerkien, Casghar, et plusieurs autres dont Tchao-hoei sempara.

Tchao-hoei s'arrêta pour mettre de l'ordre dans le gouvernement de ses conquêtes, et il écrivit à cette occasion à l'Empereur une lettre² que les relations louent comme un modèle de sentimens d'équité et de modération.

Pendant que Tchao-hoei s'occupoit de ces soins intérieurs, on le représente comme dénué de tout, sans argent, sans vivres, sans chevaux à la tête de 3 ou 400 hommes seulement. Si cette situation qu'on prétend avoir duré plus d'une année, n'est pas exagérée, sa défaite entière étoit bien facile, et il est incontestable que les Hotchom, ou n'en aient pas eu connoissance ou n'en aient pas profité. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour voir à quel éloignement, il se trouvoit alors des seuls païs d'où il pût attendre du secours.

1) Ces détails sur la retraite d'Amoursana en Russie, sa mort et les démarches de l'Empereur de la Chine pour se le faire rendre mort ou vif sont du P. Lefevre; les Lettres Edifiantes rapportent le même fait sans entrer dans les mêmes détails; et le P. Amyot n'en a fait aucune mention.

2) Cette lettre est assés curieuse pour mériter d'être connue, et pour ne pas interrompre ce récit, on la rapportera à la fin.

Ces secours arrivent enfin, et il se mit en mouvement. Une partie de son armée commandée par le Lieutenant général Fouté^a remporta assés d'avantages sur les Hotchom pour les pousser hors du Païs. Ils se retirèrent jusqu'auprès de Badag-shan sur une montagne qui couvre cette ville, et dont l'accès est extrêmement difficile. Le général Fouté trouva cependant le moyen d'y pénétrer pendant la nuit, et dès que son armée s'y fut mise en ordre, il fit faire deux décharges générales; les cris des femmes et des enfants lui firent connoître la position des ennemis; mais lorsqu'au jour il marcha sur eux il ne les trouva point; ils s'étoient retirés en désordre du côté de Badag-shan. Les deux Hotchom se réfugièrent chés le Sultan de cette contrée qui leur donna azile — mais cet azile ne fut sur que pendant quelques jours, car le Sultan ne voulant ni les livrer aux Chinois, ni empêcher les troupes Impériales d'entrer dans sa ville, il les laissa se défendre seuls. Le grand Hotchom mourut de ses blessures; et peu de tems après le Sultan chercha querelle à l'autre sur quelques dégâts qu'il avoit commis, et quelques villages qu'il avoit pillés quelques mois auparavant. Il lui fit trancher la tête, et livra cette tête aux Chinois avec son cadavre. Quant à celui du grand Hotchom on ne put le retrouver; la tête de son frère fut portée en triomphe à Pékin, et placée avec appareil sur une des portes intérieures du Palais Impérial, Ces derniers événements sont de l'année 1760¹. L'Armée Chinoise continua à s'emparer de tout le païs des Eleuthes, et elle en fit d'autant plus facilement la conquête que la plus grande partie de la nation s'étoit réfugiée dans la Moscovie à l'approche des Chinois. Quelques années après ces peuples rentrèrent dans leur païs; soit qu'ils fussent mécontents du gouvernement Russe, soit qu'ils fussent rapellés par la douceur du gouvernement Chinois. L'Empereur leur fit rendre non seulement les terres dont ils avoient été précédemment possesseurs, mais il leur en fit encore distribuer d'autres.

Les gazettes d'Europe ont parlé de cette émigration, elle rappelle celle des Cimbres qui vinrent autrefois des mêmes contrées demander des terres aux Romains dont ils détruisirent enfin l'Empire.

L'Empereur après s'être vengé de ses ennemis voulut décerner des récompenses aux Officiers et aux Soldats, ceux qui avoient été blessés eurent leur récompense à part suivant le genre de blessures qu'ils avoient reçues, car on distingue les blessures en six ordres différents. Les domestiques ou les esclaves qui avoient accompagné leurs maitres dans des actions périlleuses furent récompensés en argent.

a) [富德 cf. T.' P. 1921, p. en bas. — Ed.].

1) Tout ce qui concerne les deux Hotchom a été rapporté d'après les Lettres Edifiantes. La lettre du P. Amyot indique bien les mêmes événemens mais sans aucun détail. Le P. Lefevre n'a parlé en aucune manière des Hotchom.

gé
le
de
et

de
ne
an
fr
ca

dét
da
de
for

élo
M

“Mon attention disoit l'Empereur, est de répandre mes bienfaits sur tout le monde. Il se pourroit faire que quelqu'un eut été oublié. mais chacun peut s'adresser aux grands que j'ai chargés de cette affaire, et leur exposer sincèrement ce qu'il a fait pendant le cours de la guerre; on me rendra compte de tout avec fidélité, et je ferai en sorte que personne ne soit mécontent. En attendant pour faire voir à tout l'Empire combien je suis satisfait de mes Officiers généraux, outre les récompenses dont je les ai déjà gratifiés, je donne au général Tchao-hoei 兆惠 le titre de Comte avec tous les honneurs dont jouissent les Regulos. Je lui permets de plus ainsi qu'aux Lieutenants généraux Fouté 富德, Ming-joui 明瑞, et Azi-Kouen 阿里滾 d'aller à cheval dans les cours de mon palais; j'accorde la même grâce à Chouhédé 舒赫德, et il pourra en profiter dès qu'il sera de retour à Pékin.”

Enfin ce monarque voulant mettre le comble à la gloire de son général Tchao-hoei ordonna au Tribunal des Rits d'examiner quels étoient les anciens usages de l'Empire, après une guerre telle que celle qu'il venoit de terminer si glorieusement, et de rediger le tout d'une manière claire et précise afin qu'il pût s'y conformer.

Ce Tribunal informe ce Prince que la coutume des anciens maîtres de la Chine après avoir dompté leurs ennemis, étoit de rendre de solennelles actions de grâces à l'esprit qui donne les victoires; d'avertir leurs ancêtres de leurs glorieux succès; d'aller au devant des généraux jusqu'aux frontières de l'Empire, et de les ramener en triomphe jusques dans la capitale.

“Tout cela se fera répondit l'Empereur, que le Tribunal des Rits détermine l'ordre et les cérémonies pour l'entrée triomphante de mon général; cependant comme l'Empire est aujourd'hui beaucoup plus étendu qu'il ne l'étoit anciennement, il ne conviendrait pas que je m'éloignasse si fort de la capitale. Léang-hiang-hien sera censé pour cette fois les frontières de mes Etats, et c'est là que j'irai recevoir Tchao-hoei, qu'on fasse escorte que tout soit prêt pour le 27 de la seconde lune.”

Peu de jours avant ce terme l'Empereur fit à Pékin les cérémonies déterminées pour les actions de grâces, après lesquelles il se transporta dans le lieu où sont les tombeaux de Cang-hi, et d'Yong-tching les seuls de ses ancêtres qui soient enterrés près de Pékin, et il les avertit dans les formes prescrites de ses triomphes et de ses succès.

Le 26 il se rendit à Hoang-sin-tchoang, qui est une de ses maisons éloignés de Pékin d'environ 50 lys (ou 5 lieues) et de 5 Lys (ou une

demie lieue) seulement de la ville apellée Léang-hiang-hien. C'est dans cette petite ville que le général Tchao-hoei et son cortège attendirent l'Empereur¹.

Au delà des murs du côté du nord on avait élevé un superbe pavillon dans lequel on dressa un autel et un Trône et l'Empereur s'y rendit avant le lever du soleil. Il en sortit au moment où le général parut, et l'empêcha de se jeter à ses pieds, il le fit entrer dans le pavillon, et ils y firent ensemble les cérémonies accoutumées en l'honneur du ciel; ils se prosternèrent du front contre terre suivant l'usage de la Chine, et ce que prescrivent les Rits.

L'Empereur se leva seul, versa du vin dans trois coupes placées sur l'autel, les offrit, et en fit une libation. Il les remplit ensuite une seconde fois, et les présenta l'une après l'autre à Tchao-hoei qui but la liqueur qu'elles contenoient. Après avoir vuide la dernière coupe le général se leva, et debout à côté de l'Empereur fit un court exposé de tout ce qui s'étoit passé de plus remarquable pendant la guerre.

Après cette cérémonie l'Empereur conduisit son général avec la plus grande pompe jusqu'au plus prochain de ses palais.

En avant marchoient des drapeaux et des Etendards de toutes les formes, et de toutes les couleurs portés par des hommes à cheval vêtus de robes longues sur deux lignes parallèles, et marchant gravement au son des instruments guerriers qui se trouvoient placés parmi eux à des distances égales, des détachements tirés des différens corps de milice, ensuite les grands Officiers de la couronne avec les marques de leurs dignités et suivant leur rang, et après eux plusieurs Officiers des gardes terminoient cette première division.

A vingt pas de distance les Eunuques du Palais commençoient la seconde division; ils étoient à cheval et rangés dans le même ordre que ceux qui les précédoient. Les uns portoient des cassolettes d'or dans lesquelles ils faisoient brûler des parfums; les autres portoient des vases de même métal remplis de thé et de liqueurs rafraichissantes; ils étoient suivis par deux chœurs de musiciens Eunuques qui marient leurs voix aux sons des instruments célébroient dans leurs chants Tchao-hei et ses glorieux exploits.

En tête de la troisième division une partie des Officiers des gardes précédoit immédiatement l'Empereur. Le Général le casque en tête et

1) Ce récit du préparatif du triomphe de Tchao-hoei est rapporté d'après les Lettres Edifiantes; mais quant aux détails qui suivent sur ce qui a été observé dans cette cérémonie, on a préféré de suivre le rapport qu'en a fait le P. Amyot dans sa lettre du 1er mars 1769.

couvert de son armure étoit à sa droite. Le premier ministre et les grands de l'Empire composoient le cortège, et le reste des Officiers des gardes fermoit cette marche imposante.

Les Princes de tous les ordres, les mandarins des grands Tribunaux de l'Empire; les chefs des Tribunaux subalternes de la Capitale; les Lettrés et les Militaires qui ont un grade au-dessus du quatrième degré; Les Ambassadeurs des petits Souverains tributaires de la Chine, que le hasard, la politique ou leurs propres affaires avoient conduit à Pékin furent les seuls témoins d'un triomphe vraiment remarquable par sa majestueuse simplicité, et par l'ordre merveilleux qui y régna — tous formant une même ligne sur un des côtés du grand chemin se prosternèrent à genoux dès que l'Empereur parut¹. Et c'est ainsi que s'est terminée cette suite d'événemens dont l'Empereur a voulu consacrer la mémoire par les 16 Estampes qui en représentent les principales circonstances.

LETTRE ECRITE A L'EMPEREUR

par le Général Tchao-hoei pour lui rendre compte de l'état dans lequel il avoit trouvé le pays dont il avoit fait la Conquête.

“Les Hotchom^a ayant appris que les Troupes de votre Majesté alloient droit à eux ne s'amuserent point à vouloir se fortifier à Casghar, à la première nouvelle qu'ils eurent que nous n'étions pas éloignés, ils abandonnèrent leur patrie et se trainèrent de caverne en caverne avec leur famille et le peu de monde qu'ils avoient à leur suite. Les habitans de Casghar comme ceux d'Ier-Kien se rendirent à nous avec de grandes démonstrations de joye. J'entrai dans la Ville par une porte et j'en sortis par une autre. Les peuples me

1) Le Père Amyot d'après lequel cette relation du triomphe de Tchao-hoei a été redigée, dit dans sa lettre que les missionnaires étant réputés être au service de la Cour, ils eurent l'honneur d'être mêlés parmi les mandarins de façon qu'il étoit du nombre des spectateurs, et qu'il y fut à portée de tout voir de ses propres yeux.

a) [Hotcho est la transcription du mot persan Khodjah, et signifie «un home de distinction», un «gouverneur», un «ministre». Les Chinois confondent Khodjah avec Khodjé-m, qui signifie «monsieur», ainsi ils écrivent indifféremment Hô-tchô 和卓 et Hô-tchô-mou (Hotchom) 和卓木.

Les deux Hotchom étoient frères, l'aîné s'appelait Bourhân-uddin, en chinois 波羅泥都 Po-lo-ni-tou; le nom du cadet étoit Khodjo-Djân, en chinois 霍集占 Houo-ki-tchan; tous deux étoient fils de Makhanmout, et descendants de Mahomet à la trentième génération. (Cf. M. C. IMBAULT-HUART. Le pays de 'Hami ou Khamil, Paris 1892, pp. 39 et 63). — J. V. d. B.]

complèrent d'honneurs. Rangé sur deux lignes dans toutes les rues où je devois passer, ils étoient à genoux et restèrent dans cette posture tout le tems de mon passage. Je leur adressai de tems en tems quelques paroles d'encouragement et de consolation, et je tâchai de leur faire envisager le grand bonheur dont ils alloient jouir désormais s'ils persistoient à être fidèles sujets de Votre Majesté.

“VOTRE MAJESTE attend sans doute de moi une notice détaillée de tous les païs qu'elle vient de conquérir. Je vais la satisfaire de mon mieux en attendant que des hommes plus habiles que moi s'acquittent de ce devoir.

“Outre les villes principales de ce canton mahométan qui sont Casghar et Ier-Kien, nous sommes encore maitres de 17 villes tant grandes que petites, et de 16.000 tant villages que hameaux. Dans tout ce district de Casghar il peut y avoir en tout 50 à 60.000 familles. J'ai fait examiner, et j'ai examiné moi-même avec tout le soin, l'attention et l'exactitude dont je suis capable tout ce qui a rapport à Casghar, et j'ai trouvé que cette ville étoit à Pouest un peu au Nord de Pékin, éloignée de Sou-tcheou, ou pour mieux dire de Kia-yu-Koan d'environ 6000 Lys (600 lieues). Casghar a un peu plus de 10 Lys (1 lieue) de circuit, mais il n'est pas peuplé à proportion de sa grandeur. Dans le dénombrement que j'ai fait faire de ses habitans il ne s'est trouvé que 2.500 familles.

“A l'est de Casghar sont Ouché et Aksou, entre Casghar et Aksou il y a trois villes et deux gros villages. Les villes sont Pai-sou-pahot-chel, Poi-in-ke et Entorche; le nombre d'habitans tant des trois villes que villages ne monte en tout qu'à 6.000 familles ou environ.

“A Pouest de Casghar est Antchuen; entre les deux il y a aussi trois villes et deux villages considérables. La première s'appelle Paha-Ertouche, l'autre Opil et la troisième Tajeme-lik. Le nombre des habitans pris ensemble monte à environ 2.200 familles.

“Casghar est au nord d'Ier-Kien. Entre l'un et l'autre il y a deux villes et deux villages. Le nombre de leurs habitans pris ensemble est à peu près de 4.400 familles.

“Au nord de Casghar sont les Pourouths et quelques autres peuples semblables. Entre les Pourouths et Casghar est la ville d'Ar-Koui et un village. Le nombre de leurs habitans ne va guère au delà de 2.200 familles.

“Tout supputé le nombre de familles dépendantes de Casghar est de 16.000, ce que j'ai évalué à 100.000 bouches comme il est constaté par les registres publics que j'ai fait examiner. Quant à la

police du gouvernement particulier de ces mahométans, je dirai à votre Majesté ce que j'ai trouvé d'établi par eux, et je lui ferai part en même tems des dispositions que j'ai cru devoir faire eû égard aux circonstances.

Ici Tchao-hoei fait l'énumération des magistratures et des Officiers municipaux de Casghar, et des personnes qu'il a nommées pour remplir tous les postes au nom et sous l'autorité de l'Empereur, il continue ainsi :

“Après avoir pourvû à tous les Réglemens nécessaires pour faire observer le bon ordre, j'ai examiné avec soin ce qui pouvoit revenir à Votre Majesté pour le tribut annuel. J'ai trouvé que lorsque Kaldan-Tsereng régnoit sur les mahométans, le tribut que ceux de Casghar étoient obligés de lui payer montoit à 67.000 Tenke; que ce même Prince recevoit encore pour tribut des terres de la dépendance de cette ville 40.898 Pathma de grains; 1463 Tcharak de coton; 365 Tcharak de safran.

“Je viens d'employer bien des termes inconnus à Votre Majesté, en voici l'explication; le Pathma est une mesure qui équivaut à 45 de nos Théou où boisseaux. Le Tcharak est un poids qui équivaut à 10 de nos livres chinoises. Le Tenke est une pièce de monnoye de la valeur d'un de nos Taels¹.

“Outre ce que je viens de dire il y a encore le tribut des Kosaks et des Tcho-Kobaches. Ces deux nations sont obligées de donner chaque année la somme de 26.000 tenke. Elles s'accordent entre elles pour cela. Le corps des marchands et ceux qui trafiquent en bestiaux, provisions et autres choses payent un tribut particulier de 20.000 Tenke par an. Ils doivent outre cela 4 pièces de tapis, 4 pièces d'une espèce de petit velours, 26 pièces de feutre, dont les Lamas et les Moscovites se servent pour se faire des coiffures. Les Eleuthes établis à Casghar, outre les droits ordinaires qu'ils payent comme les autres, sont obligés de donner 10 once d'or de 10 en 10 familles. Ceux qui ont des jardins ou des vignes sont obligés de donner des raisins secs de l'espèce de ceux dont la couleur est entre le jaune et le bleu? Leur taxe est de mille livres de 7 en 7 jardins ou vignobles.

“Ce qui fait proprement le corps des marchands donne séparément, et indépendamment des autres tributs 500 £ de cuivre rouge chaque année. Ceux qui vont faire le commerce à Ouentoustan où en Moscovie, doivent donner à leur retour un dixième de leur profit.

1) Le Tael vaut 1 once d'argent qui à la Chine répond à 7 £ 10 S. de notre monnoie.

Quant aux marchands étrangers qui viennent commercer à Casghar, ils ne donnent qu'un vingtième de leur gain. Tel est l'usage que j'ai trouvé établi. Mais il arrive rarement que tous ces droits soient exactement payés.

“Les habitans de cette ville sont en petit nombre et beaucoup plus pauvres qu'ils ne l'étoient du tems de Kaldan-Tsereng. Je prie votre Majesté d'avoir compassion de ces peuples que les malheurs des tems ne rendent que trop à plaindre. Le terroir de ce païs ci n'est pas des meilleurs. Les bonnes années on recueille 7 ou 8 pour un; les années communes seulement 4 ou 5 et les mauvaises années 2 ou 3 tout au plus. J'ai donné à cultiver les terres des rebelles à condition que la moitié du profit reviendra à Votre Majesté.

“Il est encore un article essentiel à régler dans les Villes conquises, c'est celui des monnoyes. Il me paroît qu'il seroit à propos d'en faire de nouvelles. Celles qui sont en usage à Ierkien, Casghar; Hotien et autres villes voisines sont de cuivre et du poids de deux de nos caches (seule monnoïe réelle qui ait cours en Chine, elle a un trou quarré au milieu). Sous Kaldan-Tsereng, elles avoient d'un côté le nom de ce Prince, et de l'autre quelques caractères. 50 de ces pièces valent un Tenke. Comme le cuivre est rare dans ce païs, il suffira de faire 10.000 Tenke, c'est-à-dire 50.000 pièces de monnoye de la moindre valeur. Si les vieilles espèces ne suffisent pas pour fournir la quantité de pièces nécessaires pour l'usage journalier et le petit commerce intérieur des Villes conquises, nous avons à Casghar quelques canons qui sont parfaitement inutiles; il n'y a qu'à les fondre, leur poids est de 7000; nous en retirerons à peu près 500,000 pièces. Avec ces précautions tout sera dans l'ordre; le commerce ne sera point interrompu, et les mahométans ne s'apercevront qu'ils ont changé de maître que par les avantages qu'ils retireront de vivre désormais sous vos lois. Il me semble que dans les nouvelles monnoyes on pourrait mettre d'un côté ces quatre caractères Kien-Long Toung-Pao (monnoïe de cuivre sous Kien-Long) et de l'autre côté le nom de Casghar en Mantcheou et en Mahométan.

“Pour tenir dans le devoir tous les mahométans, il seroit à propos de mettre ici, et dans les Villes voisines une bonne garnison. Et par rapport aux vivres nécessaires à l'entretien des troupes, il conviendrait que les mahométans fussent obligé de les fournir eux-mêmes au prix courant. Si les circonstances me déterminent à d'autres Règlements, j'aurai soin d'en informer Votre Majesté, et de lui demander ses ordres. Je partirai dans trois jours pour Ierkien où je mettrai les

choses sur le même pied que je viens de les établir ici; après quoi je me remettrai en marche pour chercher les Rebelles et les combattre.

“Du camp devant CASGHAR le 22^e de la 7^e lune de la 24^e année de Kien-Long (c'est-à-dire le 13 7^{bre} 1759).”

DECRET PUBLIE PAR ORDRE DE
L'EMPEREUR KIEN-LONG

Le 26 de la 5^e Lune, L'An 30 de son Empire, c'est-à-dire le 13 Juillet 1765^a.

“Je veux que les 16 Estampes de Victoires que j'ai remportées dans la conquête du Royaume de Tchong-Kar et des païs mahométans voisins que j'ai fait peindre par LAMXININ (Frère Joseph Castiglione, Italien de la Société de Jésus) et par les autres peintres Européens qui sont à mon service dans la Ville de Pékin, soient envoyées en Europe, où l'on choisira les meilleurs artistes en cuivre, afin qu'ils puissent rendre parfaitement et dans toutes leurs parties chacune de ces Estampes sur des lames de cuivre. Je donne ordre que le prix de cet ouvrage quelqu'il soit, soit payé sans aucun retardement. Je veux que l'on profite des premiers Vaisseaux qui partiront pour l'Europe, pour y envoyer seulement quatre de ces Estampes.

SCA VOIR

“1°) Celle apellée Nyaiyuxichaym, peinte par Lamxinim 郎世寧 ou frère Joseph Castiglione, Italien de la Société de Jésus.

“2°) Celle apellée Alchor peinte par Vanchichim 王致誠 ou Frère Denis Attiret, François de la Socityté de Jésus.

“3°) Celle apellée Ykigin mintenhiam peinte par Nyaikimum 艾啓蒙 ou P. Ignatius Sichelbarte, allemand de la Société de Jésus.

“4°) Enfin celle apellée Curman peinte par Njantey 安德義 ou le Père Jean Damascène; Italien Augustin Déchaussé de la congrégation de la Propagande.

a) [Déjà publié, d'après une copie se trouvant aux Archives Nationales, par Pelliot dans le T. P. 1921, p. 184-85. — Ed.]

“Je désire que cet ouvrage soit exécuté avec la plus grande célérité possible, et qu'après avoir tiré cent exemplaires de ces Estampes sur la planche de cuivre, ces cent exemplaires et les planches me soient renvoyées.

“Quant aux douze autres Estampes, j'ordonne qu'on les envoie en Europe par trois voyes différentes, dont quatre par chaque voye. Ce décret sera exactement observé.”

EXPLICATIONS PARTICULIERES

De chacune des Seize Estampes suivant l'ordre Chronologique des Evénemens qu'elles représentent^a.

PREMIERE ESTAMPE

Sans nom d'auteur mais attribuée à J. D. Attiret, gravée à Paris en 1770, par J. Ph. Le Bas.

L'Empereur Kien-Lang reçoit à Géhol les principaux Chefs des Tartares, Eleuthes et Montgoux appelées Regulos, et il leur donne un grand festin dans le Tayen-Yen (Jardin) le 5 Juillet 1754.

L'Empereur arrive dans le Tayen-Yen jardin où doit se faire le Banquet qu'il donne aux Regulos. Il est assis dans un fauteuil porté par seize Officiers et environné de toute sa Cour. Un porte-parasol le suit. Le vêtement de l'Empereur est la Toge ornée de quatre rationals. Un second Officier porte-parasol marche à la tête; il est suivi de douze grands Officiers du Palais sur deux lignes, vêtus d'une longue robe. Cette marche s'avance vers une tente en forme de Dôme, à la droite et à la gauche de laquelle sont des buffets somptueusement garnis, derrière et sur les côtés sont les cuisines et les offices. Les Princes appelés Regulos sont sur le passage rangés d'un côté à genoux sur plusieurs linges de profondeur, de l'autre côté sont les Ambassadeurs des Princes tributaires, différens ordres de l'Etat, tels que les Lettrés, les Mandarins et autres Officiers de l'Empereur, ornent cette fête. Une sentinelle nombreuse est posée au loin pour

a) [Cf. les traductions et le Commentaire sur les 16 titres des Estampes, de Pelliot dans le T. P. 1921, p. 258-262. — Ed.].

ne pas laisser approcher le peuple, plus loin on voit un pavillon à deux étages d'où la vue se porte sur un grand pont de pierre à neuf arches; et au delà on voit une superbe pagode au-dessus de laquelle est une colonne dans le côté opposé on aperçoit un village.

VOICI ce que le P. Amyot nous apprend au sujet de cette estampe en rapportant une lettre du F. Attiret où il parle luy même en ces termes.

“A mon arrivée à Géhol, j'allai descendre à l'hotel du premier ministre aux soins duquel l'Empereur m'avoit confié. Je savois en général qu'on m'avoit appelé pour peindre, mais j'ignorois si c'étoit à l'huile ou à l'eau; si c'étoit quelque grand sujet ou quelques portraits seulement. Le 4^e du mois de Juillet 1754. deux jours après mon arrivée, le ministre étoit entré dans mon appartement pour voir par lui-même si rien n'y manquoit, me dit que vraisemblablement j'aurois à peindre le Tayenyen et la cérémonie du grand festin que Sa Majesté devoit donner aux Regulos de Tartarie qu'on attendoit incessamment. A onze heures du soir on vint m'intimer l'ordre de me rendre au palais avant la pointe du jour que là j'apprendrois ce que je devois faire. Le Comte-té qui étoit mon introducteur me conduisit au grand jardin; il me dit que les Regulos Tartares étoient arrivés pendant la nuit, et qu'aujourd'hui même l'Empereur leur donnoit le festin avec toute sorte de splendeur. Il ajouta que l'ordre de Sa Majesté, étoit que j'en fisse le dessin, et qu'on le lui présentât le même jour, c'est là que je reconnus le besoin de ce qu'on reproche quelquefois aux Peintres d'avoir de trop, mon imagination à la glace ne me représentoit les objets que dans une confusion et un cahos où je ne pouvois rien débrouiller; enfin aiguillonné par la nécessité je saisis le moment de l'arrivée de l'Empereur dans le lieu du Tayen-yen; il y a dans ma composition une centaine de figures. Le Comte-té présenta mon dessin le même jour, la réponse de l'Empereur fut Henhao (très bien) le lendemain à la pointe du jour ordre de me rendre au Palais pour y peindre ceux de Mongoux que l'Empereur a élevés au rang de Princes du 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e ordre, et ceux qu'il a faits Comtes et grands de l'Empire. J'en ai déjà peint 5. L'ordre est que j'en peigne au moins deux par jour. On sait que ces Tartares ne sont pas trop patients; on craint de les ennuyer en les tenant trop longtems dans les lieux d'où probablement ils voudroient déjà être bien loin.”

SECONDE ESTAMPE

Dessinée à Pékin en 1765 par Jean Damascène Augustin, gravée à Paris en 1770 par Augustin de St Aubin.

TA-OUA-TSI usurpateur du Trône des Eleuthes est mis en fuite avec son armée par l'Infanterie et la Cavalerie Chinoise. Cette action s'est passée en l'année 1754 au pied des montagnes de Badag-shan proche la petite Bukarie non loin des frontières de la Moscovie.

On voit un corps de cavalerie Chinoise, suivi d'un corps d'Infanterie; le premier armé de flèches; le second armé de flèches et de fusils, ces deux corps ont en front cinq chameaux portant une pièce de canon; à la droite des chameaux on aperçoit un canon sur un affût tiré par deux chevaux. La cavalerie Chinoise fond sur celle de Ta-oua-tsi et la fait fuir dans les gorges des montagnes. On reconnoit les ennemis à leurs lances, à leurs chapeaux en forme de cônes dont les bords ouverts par devant et par derrière sont garnis de fourrures; à leurs longues robes; et à leurs sabres attachés à leurs ceintures. La cavalerie Chinoise a aussi la tête couverte mais d'un petit bonnet fourré; celui des Officiers supérieurs est orné d'une plume de Paon ou d'une queue de zibline. Les troupes chinoises sont habillées avec une sous-veste, boutonnée par devant, elles ont des bottines plissées sans Eperons, leur carquois contient neuf ou douze flèches.

TROISIEME ESTAMPE

dessinée à Pékin par Joseph Castiglione Italien de la Société de Jésus, et gravée à Paris en 1771 par J. Ph. Le Bas.

Second combat entre l'armée Chinoise et celle de Ta-oua-tsi sur les bords de la rivière d'Ily, ou Ta-oua-tsi qui avoit attaqué l'armée Impériale, est battu et fait prisonnier en 1755.

Le général Chinois le casque en tête défait l'armée ennemie; deux pièces d'artillerie achèvent sa déroute dans un défilé. Sur le devant on voit trois chameaux accroupis portant chacun un affût en forme de cheval. Dans l'éloignement on aperçoit le quartier général où sont des tentes dressées, et l'arrière garde toute rangée en bataille protégeant un pont que l'on construit d'une rive à l'autre pour le retour de la cavalerie encore dans l'action.

QUATRIEME ESTAMPE

dessinée à Pékin en 1765 par Joseph Castiglione, Italien de la Société de Jésus, et gravées à Paris en 1769 par J. Ph. Le Bas.

Amour-Sana à qui l'Empereur avoit donné un secours puissant contre l'usurpateur Ta-oua-tsi ayant tourné ses armes contre son bienfaiteur, l'Empereur irrité de cette perfidie, envoya contre lui une armée formidable commandée par Tchao-hoei.

La cavalerie Chinoise attaque et défait les troupes d'Amour-sana qui se défendent vigoureusement avec leur artillerie et leurs lances. Leur camp est jonché de morts et de mourants. Un grand nombre cherche son salut dans les gorges des montagnes. On aperçoit dans l'éloignement la cavalerie Chinoise en réserve et rangée en bataille.

On remarque avec surprise dans cette Estampe et dans toutes celles qui représentent des Batailles, qu'aucun Chinois n'est tué. Le P. Lefevre auquel on a fait cette observation a répondu que le peintre se seroit bien donné de garde de présenter à l'Empereur un dessin où l'on auroit vû des Chinois sur le champ de bataille; cela lui auroit déplû et il les auroit fait ôter.

CINQUIEME ESTAMPE

Sans nom d'auteur, mais attribuée à Jean Denis Attiret, de la Société de Jésus, gravée à Paris en 1773, par Augustin de St. Aubin.

La Ville d'Ouché capitale des Eleuthes livrée au pillage par ordre de Tchao-hoei en 1756.

Le général accompagné de ses aides de camp et placé dans le centre de cette ville, ordonne aux soldats d'attaquer et de mettre le feu de toutes parts. Ils détruisent les fortifications et les murs à créneaux dont cette

Ville étoit enceinte, ainsi que les bastions au dehors. Ils jettent dans les flammes tout ce qui se rencontre, rien n'est épargné. Tous périssent sous les ruines, ou par le feu, ou par le fer. Là sont des personnes qu'on poursuit avec des torches et qui se précipitent dans les flammes. Icy sur le devant à gauche, on voit un prisonnier de marque les mains attachées derrière le dos trainé la corde au col. D'autres malheureux grimpés sur un arbre servent de jouet aux soldats qui les font tomber à coup de flèches.

SIXIEME ESTAMPE

Sans nom d'auteur, mais attribuée à Jean Denis Attiret, gravée à Paris en 1770, par Jean Ph. Le Bas.

Le camp ennemi subit le même sort que la Ville d'Ouché.

Le général entouré de ses lieutenans et au milieu de ses gardes, sort de sa tente dont l'enceinte est formée par une palissade épaisse d'arbres taillés comme une haye, on lui amène des prisonniers, des bestiaux, et d'autres dépouilles. Ceux qui se sont refugiés sous les tentes sont passés au fil de l'épée; un vieillard, un père une mère et deux enfants encore au berceau, tout nus et sans défense sont poursuivis avec des torches ardentes et paroissent demander inutilement la vie.

SEPTIEME ESTAMPE

Dessinée à Pékin par Jean Damascène Augustin, gravée à Paris par Jean Aliamet.

Les Chinois submergent l'ennemi dans son camp après avoir rompu une digue.

Le général sur un monticule, toujours le casque en tête, environné de ses Lieutenans, donne ses ordres en raison de l'effet de cette inondation, laquelle jette l'épouvante et met les ennemis en déroute. Les chevaux et

les chameaux et les autres animaux effrayés courent çà et là et se réfugient du côté des vainqueurs. Pendant ce désordre d'autres troupes fondent sur l'ennemi; les uns précipitent à la nage, d'autres prennent la fuite, d'autres restent sur le champ de bataille et périssent les armes à la main.

Cette inondation produit un effet d'eau singulier et assez peu vraisemblable. Trois langues d'eau s'élancent horizontalement et semblent s'élever et raser le camp comme une fusée; un cavalier Chinois à l'instant qu'il décoche sa flèche va se trouver submergé sans s'en apercevoir. On ne peut pas douter que ce ne soit une faute du dessin; mais le défaut de connaissance du local n'a pas permis de la corriger.

HUITIEME ESTAMPE

Sans nom d'auteur, mais attribuée à J. D. Attiret, gravée à Paris par B. L. Prévôt.

Le général Tchao-hoei fait poursuivre l'ennemi dans les gorges des montagnes; les uns sont faits prisonniers, les autres sont taillés en pièces.

Sur le devant on voit le général accompagné de ses Lieutenans à qui il donne ordre d'attaquer les Troupes ennemies dans leurs défilés. Sur un plan plus éloigné le Général précédé d'un porte Etendard ordonne de faire feu.

NEUVIEME ESTAMPE

Dessinée à Pékin par J. Damascène Augustin, et gravée à Paris en 1772 par Delaunay.

Combat entre l'armée Chinoise, et l'armée des deux Hotchom en 1759.

Tchao-hoei sur le bord d'un fleuve suivi d'un gros de cavalerie ordonne une décharge générale sur l'ennemi qui se défend par sa mousque-

terie de l'autre côté du fleuve. Les deux armées en présence quoique séparées par le fleuve, s'attaquent et se défendent vigoureusement. Quelques-uns ont passé d'un camp à l'autre, mais une gros de cavalerie Chinoise qui a traversé le fleuve attaque l'ennemi et le met en déroute.

DIXIEME ESTAMPE

Dessinée à Pékin en 1766, par J. D. Attiret, gravée à Paris en 1774 par J. P. Le Bas.

Bataille d'ALCHOR gagnée sur les deux Hotchom en 1759 par Fouté Lieutenant de Tchao-hoei.

Combat rigoureux de la cavalerie Chinoise contre celle de l'ennemi qui plie et prend la fuite. Elle ne peut résister malgré ses armes au déluge de flèches des Chinois. L'ennemi abandonne son camp.

ONZIEME ESTAMPE

Dessinée par Jean Damascène, gravée à Paris en 1774, par P. P. Choffard.

Tchao-hoei ayant suspendu ses opérations militaires pour mettre de l'ordre dans le gouvernement de ses conquêtes reçoit dans son camp sous les murs d'Ier-Kien les hommages des habitants de la Ville en 1759.

Le Général est assis au milieu de deux personnes, deux galeries l'une à droite et l'autre à gauche de son pavillon contiennent chacune cinq autres personnes; des Tartares à genoux lui offrent des présents, l'un d'entre eux le harangue. Ils sont suivis de conducteurs qui amènent des troupeaux de moutons, des bœufs et des chevaux de selle.

DOUZIEME ESTAMPE

Dessinée par J. Damascène, gravée à Paris en 1772 par P. P. Choffard.

CAROUSEL donné au Général par l'armée victorieuse dans une enceinte où sont placées autant de tentes que de compagnies distinguées par leurs Enseignes.

Les quatre entrées de l'enceinte sont gardées par des soldats en faction rangés en haïe, portant la main sur la garde de leurs sabres dont la pointe touche à la jambe, et la poignée passe en arrière. Au milieu de l'enceinte et sous un pavillon le Général est assis sur un carreau, quatre de ses Lieutenants sont assis à ses côtés. Là il reçoit les complimens des députés. Deux galeries dont l'une à droite et l'autre à gauche de son pavillon sont remplies des principaux chefs de l'armée: des lanciers, des tireurs d'arcs, des gladiateurs où luteurs animent cette fête militaire.

TREIZIEME ESTAMPE

Dessinée à Pékin par J. D. Attiret, gravée à Paris par J. Aliamet.

Combat du 1er Septembre 1759 dans les montagnes de POULOK-KOL contre les deux Hotchom, le grand Hotchom y périt.

Tchao-hoei ayant reçu des renforts et repris le cours de ses conquêtes poursuit les deux Hotchom. Il est à la tête de sa cavalerie revêtu d'une robe et le casque en tête. Il attaque les ennemis dans leurs retranchemens, on les voit fuir dans les gorges et gravir les montagnes.

Trois escadrons sont rangés en fer à cheval; celui du milieu est soutenu par huit chameaux portant de petites pièces de canon montés sur un pivot comme des Télescopes. Sur la cime d'une montagne, quelques hommes d'Infanterie font feu sur des ennemis qui cherchent à parvenir au sommet pour se mettre en sureté.

On remarque dans cette Estampe comme une chose assés singulière que le carquois des cavaliers Chinois porte l'empreinte d'une fleur de Lys très distincte, et d'autres en ont plusieurs.

QUATORZIEME ESTAMPE

Dessinée par J. Damascène, gravée à Paris en 1772 par F. D. Née.

L'Empereur à cheval suivi des Officiers de sa garde va se rendre au bastion où sont plantés 7 Etendarts aux armes Impériales pour y recevoir son général.

L'Empereur est monté sur un cheval richement caparaçonné; il s'avance au milieu des grands Officiers de l'Empire, suivi de son porte parasol. Il est revêtu du grand habit Impérial (la toge) ayant par dessus une espèce de tunique sur laquelle est appliquée sur la poitrine et derrière le dos une broderie en forme de rational, et autant sur les deux épaules. Il approche du bastion au son des instrumens militaires rangés sur deux lignes. D'autres Officiers et un second parasol attendent l'Empereur au pied du gradin qui doit le conduire sur le bastion pour se laisser voir à toute sa Cour. Sur le devant de l'Estampe et derrière une tente on prépare des rafraichissemens pour l'Empereur; les avenues sont gardées par des sentinelles de distance en distance, ayant l'épée nue, et distribués par cinq entre des bornes.

QUINZIEME ESTAMPE

Dessiné par J. D. Attiret, gravée à Paris par L. J. Masquelier.

L'Empereur dans un superbe pavillon assis sur son Trône au milieu des Princes, des grands et des Officiers de l'Empire, attend le Général.

Tchao-hoei dès la place d'armes où cour Impériale s'avance et se prosterne aussitôt qu'il aperçoit l'Empereur étend les bras et offre les

dépouilles qu'il enlevées, et qu'il tire d'un coffre quarré posé devant lui. Deux Ecuyers l'accompagnent. On voit derrière lui deux groupes, l'un de quatre prisonniers Tartares accompagnés de deux Chinois, l'autre de sept Chinois. Cette marche noble et simple est en même tems composée des Officiers et des gardes du palais portant le sabre au côté, et posant tous la main à gauche sur leur fourreau. Les musiciens de l'Empereur sont rangés sur deux lignes dans le plus bel ordre jusqu'à l'entrée du pavillon auquel on arrive par trois postes. Une gueritte est de chaque côté. Le Général doit monter au pied du Trône par la porte du milieu. L'architecture du pavillon présente dix colonnes de face et autant dans son pourtour. Ces colonnes sont sans bases ni chapiteux. Aux deux côtés du Trône sont des gradins couverts de riches tapis. En retour d'Equerre est une galerie couverte par quatorze colonnes et terminée par deux pavillons ou Kiosques.

SEIZIEME ESTAMPE

Dessinée à Pékin par Ignace Sichelbart, allemand de la Société de Jésus, gravée à Paris en 1769 par B. L. Prévôt.

L'Empereur ayant à sa droite le Général Tchao-hoei le conduit en triomphe à Pékin.

Cette marche s'ouvre par douze Officiers de la garde à cheval de l'Empereur, tous vêtus de longues robes, portant leurs carquois en Bandoulières. L'Empereur et le Général viennent immédiatement après, n'ayant d'autres marques distinctives dans leur costume, qu'une espèce d'éventail groupant avec les flèches de leurs carquois. La marche se ferme par trois compagnies de cavalerie avec leurs drapeaux marchant sur deux lignes. Cette cavalcade passe entre deux hayes. La première est composée des Ambassadeurs des Princes tributaires qui se trouvoient à la Cour de l'Empereur et des grands Officiers de l'Empire. On distingue les Ambassadeurs des Princes tributaires, en ce qu'ils sont à genoux sur une ligne et présentent leurs armes (des fusils) horizontalement. Ils sont suivis des présents ou tributs qu'ils apportent à l'Empereur, et qui consistent en plusieurs chevaux enharnachés, chameaux, bœufs et moutons. La seconde haye est composée de différentes personnes à genoux qui portent des flacons, et présentent des corbeilles remplies de fruits et de rafraichissements; d'autres portent des cassolettes avec des parfums, des musiciens

mêlent leurs voix au bruit des instrumens et célèbrent l'Empereur et Son Général. Dans l'éloignement on aperçoit la cavalerie de retour de l'armée qui va prendre ses quartiers. Elle est suivie de ses bagages que l'on charge dans des Batteaux dont la plupart sont tirés par des chevaux à la nage.

APPENDICE

Personne, en Europe, ne semble avoir été bien au courant des événements, représentés par les estampes des victoires de K'ien-long, au moment de leur publication. Helman en a donné une version, les rédacteurs du manuscrit de Coppet en donnent une autre, mais aucune ne donne pleine satisfaction.

Voici d'après M. Pelliot (*T'oung-Pao* 1921, pp. 265-268, cité par Pfister, p. 822), les sujets véritables et l'ordre réel des 16 estampes. Ce classement correspond exactement à la numérotation chinoise de l'exemplaire des estampes conservé à la mission des Lazaristes à Pékin.

Au lieu des chiffres de Helman, on donne ceux de Coppet, entre parathèses.

1. (= Coppet XVI) : „On reçoit la soumission de l'Ili”, par le P. Sichelbart, 1765.
2. (= IV) : „On force le camp [établi] à Gadan-ola”, par le Fr. Castiglione, 1765.
3. (= VI) : „Le combat d'Oroï-jalatu”, [attribué à Fr. Attiret].
4. (= X) : „La victoire de Khorgos”, par le Fr. Attiret, 1766.
5. (= VII) : „Le combat de Khurungui”, par le P. Jean-Damascène.
6. (= XI) : „Le chef d'Us [— Turfan] se soumet avec sa ville”, par le P. Jean-Damascène.
7. (= III) : „La levée du siège de la Rivière Noire”, par le Fr. Castiglione, 1765.
8. (= II) : „La grande victoire de Quaman”, par le P. Jean-Damascène, 1765.
9. (= V) : „Le combat de Tonguzluq”, [attribué à Fr. Attiret].
10. (= VIII) : „Le combat de Qos-qulac”, [attribué à Fr. Attiret].
11. (= XIII) : „Le combat d'Arcul”, par le Fr. Attiret, 1765.
12. (= IX) : „Le combat de Yesil-kol-nor”, par le P. Jean-Damascène.
13. (= XII) : „Le khan de Badakhsan demande à se soumettre”, par le P. Jean-Damascène.

14. (= XV) : „On offre [à l'empereur] les prisonniers [faits lors] de la pacification des tribus musulmanes¹⁾”, par le Fr. Attiret.
15. (= XIV) : „[L'empereur se rend] dans la banlieue pour prendre [personnellement] des nouvelles des officiers et soldats qui se sont distingués dans la campagne contre les tribus musulmanes”, par le P. Jean-Damascène.
16. (= I) : „[L'empereur] offre un banquet de victoire aux officiers et soldats qui se sont distingués”, [attribué à Fr. Attiret].

J. V. d. B.

1) En réalité on présente à K'ien-long la tête de Houo-ki-tchan, le Petit Hotchom.

MONUMENTA SERICA

Journal of Oriental Studies of the Catholic University of Peking

SEMI-ANNUAL

Founder: F. X. BIALLAS, S.V.D. †

Editor: RUD. RAHMANN, S.V.D.

Associate editors: CHANG HSING-LANG 張星烺 — CH'EN YUAN
陳垣 — GUSTAV ECKE — MATTHIAS EDER, S.V.D. — EUGEN FEIFEL,
S.V.D. — WALTER FUCHS — HERMANN KOESTER, S.V.D. — ANTOINE
MOSTAERT, C.I.C.M. — ROBERT DES ROTOURS — SHEN CHIEN-SHIH
沈兼士 — ERNST SCHIERLITZ — YING TS' IEN-LI 英千里。

Vol. IV

1939 — 1940

HENRI VETCH · PEIPING.